

SÉANCE  
PUBLIQUE ET SOLENNELLE  
DU 24 JANVIER 2010



Grand Salon de l'Hôtel de Ville de Nancy





## PRIX DE DÉVOUEMENT



### Rapport sur les Prix de dévouement par Monsieur Bernard Guerrier de Dumast

Quand il y a plus de deux cents ans le Roy Stanislas voulut créer une institution prestigieuse susceptible de soutenir ses grandes fondations de bienfaisance. Il eut la décence ou plutôt la délicatesse de ne pas user de ce grand nom d'Académie par égard pour l'Académie Française dont son gendre le Roi Louis XV était le protecteur.

Il lui conféra cependant tous les attributs de sa grande sœur et en particulier celui qui répondait au vœu le plus profond de son cœur que nous pouvons lire et entendre chaque soir d'été lors du merveilleux son et lumière de la place Stanislas : «Le vrai bonheur consiste à faire des heureux» Telle était sa volonté dont il nous confia l'exécution.

C'est par respect et fidélité à l'esprit de son fondateur que notre Académie débute chaque année sa séance solennelle d'attribution des prix par ceux qu'elle décerne à des personnes ou des institutions jugées par elle méritantes et justifiant d'être honorées publiquement devant la brillante assemblée que vous constituez, Mesdames et Messieurs.

Tel est les cas de ceux et de celles qui ont été sélectionnés cette année par notre commission ad hoc et que j'ai maintenant l'honneur de proclamer en son nom.



## **Prix Cadiot, de Partouneaux, Jeanne Roty et Président Joly**

Le prix Cadiot, de Partouneaux Jeanne Roty et Président Joly a été attribué à Madame Aquila Ferreira à qui je demande de bien vouloir s'approcher de moi.

Madame, vous vous êtes occupée bénévolement pendant des années de l'antenne «Femmes - Relais» du Haut-du-Lièvre à Nancy. Cette antenne dépend du centre d'information sur les droits des femmes et des familles que préside depuis trente ans, je crois, Madame Bleuzet-Julbin à qui il m'est agréable de rendre hommage à cette occasion.

Vous y avez fait preuve d'un grand dévouement dans l'action d'accueil des familles, de l'orientation des enfants étrangers vers les écoles et de l'alphabétisation des familles étrangères.



## **Prix du Professeur Louyot**

Le prix du professeur Louyot a été attribué à la délégation lorraine à Nancy de l'association ARS qui vient en aide aux personnes atteintes de la sclérose latérale amyotrophique plus connue sous le nom de maladie de Charcot.

Cette maladie entraîne la dégénérescence progressive des cellules nerveuses commandant les muscles volontaires. La nature évolutive de la maladie et les nombreux handicaps qu'elle peut entraîner demandent une prise en charge adaptée et concertée de la part des équipes soignantes : neurologues, médecins généralistes, infirmières, kinésithérapeutes, orthophonistes, ergothérapeutes, et psychologues.

C'est cette coordination complexe à quoi s'emploie avec dévouement et dynamisme la délégation lorraine de cette association à laquelle nous sommes heureux de pouvoir remettre le prix du professeur Louyot avec tous nos encouragements pour la poursuite de ses actions



## **Prix Sacicap de Lorraine**

Le prix que nous devons à la générosité du crédit immobilier et de son président Monsieur de Warren que j'appelle, a été attribué cette année à madame Andrée Pauporté que j'aimerais avoir auprès de moi s'il ne lui est pas trop difficile de se déplacer.

Madame Pauporté est la générosité incarnée. Elle est née il y a 85 ans à Lunéville, je crois, dans une famille de dix enfants ou elle a reçu une éducation stricte mais empreinte d'amour et de bonté.

Comme beaucoup de jeunes à ce moment-là, elle quitte l'école à l'âge de 13 ans pour acquérir une connaissance puis une compétence exceptionnelle dans le domaine de la broderie perlée qui est une des célébrités de Lunéville. Elle a encouragé la création d'un conservatoire de la broderie et malgré son grand âge, elle continue à apporter son savoir-faire et à soutenir cette activité.

Issue d'une famille nombreuse elle met à son tour cinq enfants au monde dont un fils lourdement handicapé auquel elle va devoir consacrer sa vie jusqu'à sa mort à l'âge de 53 ans. Mais ce n'était pas assez pour sa générosité, car elle dut alors s'occuper entièrement de sa sœur aînée atteinte d'une maladie invalidante et morte il a deux ans à 101 ans.

Auprès de son mari, âgé de 92 ans, quand on évoque cette vie donnée aux autres elle répond simplement «c'était normal».

C'est cette normalité exceptionnelle que l'Académie de Stanislas a voulu reconnaître et donner en exemple en lui attribuant ce prix que va lui remettre, en compagnie du président Mainard, Monsieur de Warren que nous remercions encore de sa générosité.



## **Prix de l'Association Départementale de la Médaille de la Famille Française**

Il nous reste, pour finir, à proclamer, comme chaque année, le prix que nous devons à l'association départementale de la famille française.

Il est attribué à Madame Francine Sauget à qui je demande de bien vouloir me rejoindre ainsi que son mari.

Mesdames et Messieurs voici bien une famille exceptionnelle qui dans le monde troublé où nous vivons a, de manière résolue, décidé d'élever elle-même ses enfants.

Madame Sauget a fait le choix d'assurer leur scolarité à la maison. Jusqu'à la classe de sixième, c'est elle-même qui donne les cours. A partir de la cinquième, un cours par correspondance vient seconder son action.

Chaque année et jusqu'à l'âge de seize ans, ils sont contrôlés par l'inspection académique et les résultats se sont avérés plus que satisfaisants.

Voilà chers amis pourquoi, avec la famille française, nous avons voulu honorer publiquement ces parents et montrer comment une famille unie peut assumer ses propres choix et préparer en France et pour la France sept jeunes prêts à assumer la vie.

Et le père dans tout ça ? Et bien le père nourricier est haut fonctionnaire territorial dans notre département, membre de plusieurs associations auxquels il apporte sinon beaucoup de temps du moins beaucoup de compétence et la République en fait un chevalier de l'Ordre National du Mérite

Monsieur le président Mainard, je vous propose d'accompagner Madame la présidente de la famille française dans la remise du prix à madame Sauget et à son mari.

## PRIX SCIENTIFIQUES



### Rapport sur les prix de l'Université Henri Poincaré par Monsieur le Professeur Jean-Louis Rivail



#### Mention informatique

C'est une œuvre de grande ampleur que l'Académie de Stanislas a le plaisir de couronner aujourd'hui. Son auteur, Monsieur Jean-Marie Pierrel, Professeur de classe exceptionnelle à l'Université Henri Poincaré présente la particularité d'être un spécialiste reconnu à la fois en informatique et en linguistique et d'occuper en ce moment des fonctions importantes dans la vie de la recherche en Lorraine.

Dès le début de sa carrière au Centre de Recherches en Informatique de Nancy (CRIN), le Professeur Pierrel s'est impliqué fortement dans des recherches sur le dialogue oral homme-machine et, en dix ans, les progrès réalisés ont été spectaculaires. Ces brillants débuts ont été reconnus dès 1984 par le prestigieux prix IBM de recherche en informatique.

Par souci de brièveté, nous ne mentionnerons pour cette première phase de la carrière du Jean-Marie Pierrel, qu'une réalisation spectaculaire de son équipe, parmi six qui mériteraient d'être détaillées. Il s'agit du système TOBIESOL, développé dans le cadre d'un contrat avec la société SOLLAC et la Région lorraine, opérationnel dès 1995 sur le standard de la société. Ce système consiste en une interface multimédia pour l'assistance d'une standardiste malvoyante. Celle-ci interroge oralement l'annuaire, qui lui répond également par oral en lui demandant, le cas échéant, de choisir entre plusieurs réponses à sa requête. Cette réalisation a donné lieu à deux brevets.

Il est évident que des réalisations aussi innovantes ne sont possibles que lorsqu'elles s'appuient sur des recherches de haut niveau, conduisant à la mise au point d'outils informatiques très performants et les plus universels possibles. Très tôt, Monsieur Jean-Marie Pierrel a pris conscience que pour atteindre de tels buts dans la spécialité informatique qui est la sienne, il est indispensable de posséder une connaissance approfondie du fonctionnement de la langue. En effet, la langue, support de la pensée, est la porte d'entrée vers l'intelligence artificielle, discipline à laquelle appartient le dialogue homme-machine. En cherchant à développer le traitement automatique du langage, il a donc été conduit tout naturellement à acquérir une spécialisation poussée en linguistique. Forte de cette compétence, l'équipe qu'il a dirigée au LORIA jusqu'en 2000 et qui réunit informaticiens et linguistes, a produit plusieurs logiciels spécialisés pour l'étude et la maîtrise informatique de la langue qui sont actuellement largement utilisés par les chercheurs de tous horizons, y compris industriels.

Cette double compétence de Jean-Marie Pierrel a rapidement été reconnue et appréciée par le CNRS qui lui a confié diverses missions dans sa discipline et, en 2001 la direction de l'Unité Mixte de Recherche ATILF, c'est-à-dire *Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française*, dont il a structuré et consolidé le projet scientifique. Il en a fait une institution-phare dans les domaines de la gestion de ressources linguistiques informatisées avec, entre autres, la mise en place du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) et l'informatisation du dictionnaire Trésor de la Langue Française, que tout un chacun peut maintenant consulter en ligne. A l'heure actuelle, l'ATILF sert plusieurs centaines de milliers de requêtes par jour, dont environ 40 % viennent de l'international.

A côté de sa charge de direction et d'animation du laboratoire, le Professeur Pierrel poursuit une activité de recherche en informatique linguistique, domaine dans lequel il est internationalement reconnu, comme ne témoignent ses publications dont les neuf ouvrages qu'il a signés, sans parler des nombreux chapitres spécialisés parus dans des ouvrages collectifs.

Nous laisserons de côté les activités d'enseignement et administratives qui font partie du quotidien d'un professeur d'université, mais nous ne saurions passer sous silence le rôle fondamental que Jean-Marie Pierrel joue actuellement comme fédérateur des recherches en sciences humaines et sociales en Lorraine. Au sein de la Maison des Sciences de l'Homme lorraine il est l'initiateur d'un projet-structurant de l'ensemble des recherches en sciences humaines et sociales, faisant collaborer une dizaine d'équipes de recherche, grâce à diverses activités interdisciplinaires et la mise en place d'une plate-forme commune ayant pour objectifs :



- La mise à disposition d'une chaîne de numérisation de textes,
- La mutualisation des moyens techniques et logiciels,
- La mise en commun de méthodologies, d'expériences et d'acquis dans le traitement informatique de textes.

L'Académie de Stanislas est donc particulièrement heureuse d'honorer aujourd'hui un scientifique de premier plan, mais aussi une personnalité possédant des qualités humaines et un charisme qui en font un des moteurs de la recherche en Lorraine. Elle espère, en lui décernant le prix d'informatique de Nancy Université, attirer l'attention du public sur un Lorrain qui fait la fierté de sa Région et de son Université.



## Mention Mathématiques

Monsieur Emmanuel Humbert, maître de conférences à l'Université Henri Poincaré, est un jeune mathématicien spécialiste de géométrie différentielle des variétés, termes qui appellent quelques définitions.

Dans l'espace qui nous est familier, à trois dimensions, nous connaissons différents types de surfaces d'objets : celles qui présentent des arêtes comme celles d'un cube ou d'une pyramide, et celles qui n'en possèdent pas comme la sphère ou une bouée de sauvetage que l'on appelle tore, ou encore un œuf. Ce sont ces dernières qui constituent ce que les mathématiciens désignent sous le vocable de variétés et qui sont caractérisées par le fait que si l'on découpe, en un point quelconque, un petit morceau de la surface, on peut l'assimiler à un plan.

Il y a déjà beaucoup à dire, d'un point de vue mathématique, sur ces surfaces dans notre espace à trois dimensions. Mais les mathématiciens ont imaginé des espaces à un plus grand nombre de dimensions, et ce n'est pas un simple jeu intellectuel puisque la théorie de la relativité est développée dans un espace à quatre dimensions : l'espace-temps et que certaines théories physiques font appel à des espaces dont le nombre de dimensions peut aller jusqu'à onze.

Monsieur Humbert s'intéresse tout particulièrement aux relations entre la topologie : les propriétés qui se conservent lors d'une déformation et la métrique : ce qui peut se mesurer. Une de ses préoccupations est de mettre en évidence ce qui se conserve et ce qui change lorsqu'on transforme une variété en une autre ; en particulier à l'aide de techniques de modification particulières appelées techniques «de chirurgie» ; et, partant, de savoir quelles sont les variétés qui se déduisent les unes des autres par de telles transformations.

Ce sont des problèmes d'une particulière difficulté mais d'une grande importance car leurs solutions sont susceptibles d'avoir des applications dans différents domaines de la science, entre autres en astrophysique. A titre d'exemple, on peut citer la question de savoir si la courbure de l'univers - propriété métrique - est positive, ce qui entraînerait que celui-ci est compact, c'est-à-dire fini - propriété topologique.

En collaboration avec deux collègues, l'un allemand, l'autre danois, Emmanuel Humbert a établi deux importants théorèmes qui résolvent plusieurs conjectures dont certaines sont étudiées depuis plus de trente ans. L'un d'eux permet de donner une démonstration simple et directe d'un résultat de la théorie de la relativité généralisée. Cette théorie stipule que toute masse courbe l'univers expliquant ainsi l'attraction universelle. A la question de savoir si la déformation est locale ou si elle se fait encore sentir à l'infini, ce théorème permet de montrer que c'est la deuxième réponse qui est la bonne.

On le voit, la recherche de Monsieur Humbert, loin d'être faite de considérations éthérées, comme on le croit parfois des mathématiques, sont en relation directe avec celles qui concernent le monde qui nous entoure. Il l'affirme clairement lorsqu'il déclare : «ce qui me passionne est d'essayer de comprendre le monde mathématique pour mieux comprendre le monde réel», et d'ajouter «si je peux ne serait-ce que lever un minuscule morceau de voile, j'aurai atteint mon but».

Notons enfin qu'à ses talents d'excellent mathématicien, Emmanuel Humbert ajoute une qualité remarquable : celle d'expliquer en des termes compréhensibles par tous des notions d'une particulière complexité. C'est la marque indiscutable d'un esprit supérieur.

L'Académie de Stanislas est particulièrement heureuse d'honorer aujourd'hui un jeune et brillant mathématicien dont les préoccupations se situent dans le prolongement direct de celles du grand Henri Poincaré.

## PRIX DE MEDECINE



### Rapport sur le Prix Jacques Parisot par Madame Colette Keller-Didier

Le prix Jacques Parisot est remis, cette année, à Marie Victorion-Meunier, qui choisit, pour soutenir sa thèse de docteur en Pharmacie le 25 février 2008, le sujet de « *La consultation des pauvres organisée par le Collège Royal de Médecine de Nancy : Etude des registres de consultations* ».

Les membres de son jury, Monsieur le Professeur Pierre Labrude, Président, Monsieur le Professeur Jean Floquet, et le Docteur Colette Keller-Didier, ont jugé cette thèse digne de nous être présentée pour concourir pour le Prix Jacques Parisot qui récompense un travail touchant à la médecine sociale ou humanitaire, domaines dans lesquels le Doyen Jacques Parisot s'était particulièrement investi avec talent, désintéressement et détermination.

La lauréate, Marie Victorion-Meunier, a montré dans son travail comment Stanislas Leszczyński, duc de Lorraine et de Bar, soucieux de la santé de tous ses sujets instaura des consultations gratuites destinées aux pauvres.

Elle rappelle que par délibération du 8 mai 1764 le corps des Apothicaires de Nancy s'associa à cette œuvre en décidant de fournir et composer gratuitement les remèdes et drogues qui auront été prescrits par les ordonnances ou formules lors des consultations du Collège Royal de Médecine.

Ces consultations gratuites et hebdomadaires (le samedi) étaient réservées aux pauvres de la campagne, reconnus par une attestation écrite de leur curé. Les pauvres de la Ville pouvant être accueillis par les Hôpitaux ou les Maisons de Charité.

Marie Victorion-Meunier a examiné les registres de prescription déposés aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle.

Elle s'attache tout d'abord à l'étude des prescriptions de l'année 1764 qui lui servira de base à une première étude descriptive puis dans une seconde étude elle compare les données de 7 années de consultations entre 1760 et 1789.

Elle détaille les prescriptions en décrivant les remèdes par leurs formes galéniques et leurs origines et retient notre attention avec quelques curiosités, comme les décoctions, les électuaires ou les vins et vinaigres médicinaux.

Elle a ainsi recueilli et classé des informations très riches : le nom du patient, son métier, sa paroisse ou son village, sa pathologie ou son état, son métier et la prescription des médecins du Collège.

Elle y trouve les causes les plus fréquentes des maladies du peuple : la pénibilité du travail, la promiscuité de l'habitat, l'altération des aliments, la mauvaise qualité de l'eau etc

Elle décrit quelques maladies parmi lesquelles la petite vérole ou variole, la maladie scrofuleuse ou encore la phtisie, principale cause de décès des adultes au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Par son travail Marie Victorion-Meunier nous a rappelé l'intérêt que portaient au XVIII<sup>ème</sup> siècle médecins et apothicaires aux pauvres et aux malades.

Cette thèse au caractère social et humanitaire incontestable est particulièrement bienvenue pour être récompensée par le prix Jacques Parisot .



## **Rapport sur le Prix du Professeur Jean Hartemann par Monsieur le Professeur Pierre Labrude**

Le prix «Professeur Jean Hartemann» est décerné à la Maternité régionale universitaire de Nancy, par l'intermédiaire de Madame Vidrequin, directeur adjoint, et de Monsieur Grob, responsable des services techniques et des travaux, pour l'exposition remarquable qu'ils ont conçue et réalisée à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement, en liaison avec la réalisation d'un nouveau bâtiment, qui constitue un projet architectural important et qui doit voir le jour prochainement.

Sous le titre *A 80 ans la maternité se construit un nouvel avenir*, l'exposition s'est développée autour de trois axes : tout d'abord l'histoire de l'établissement avec une importante iconographie de qualité dont les premières images montrent les débuts de la construction, ensuite les activités médicales classiques et les innovations qui les ont accompagnées pendant huit décennies, comme la néonatalogie et l'aide à la procréation, enfin le projet du nouveau bâtiment,

«en forme de livre ouvert sur la vie», qui remplacera l'immeuble dédié à l'illustre professeur Herrgott, qui fut l'instigateur de la réalisation de la maternité avec l'aide du préfet Bonnet et du président du Conseil général de l'époque, Albert Lebrun.

La riche exposition présentée dans l'établissement, du 11 septembre au 19 novembre 2009, s'est articulée autour d'un ensemble de 34 panneaux auxquels s'ajoutaient des vitrines, deux espaces de projection, la présentation interactive d'un atlas médical réalisé en 1892 par le Professeur Pinard dont la maternité porte le nom et dont le buste était présenté, enfin une galerie de portraits des fondateurs, en particulier celui qui en fut le véritable concepteur, le Professeur Fruhinsholz, gendre d'Adolphe Pinard.

Arrêtons-nous quelques instants sur le contenu des panneaux et des vitrines. D'un mètre sur deux, ces panneaux envisageaient successivement la construction, l'histoire de l'établissement, ses activités médicales et scientifiques, les fresques des murs des couloirs, enfin le futur bâtiment et les autres projets de la Maternité. Les vitrines, quant à elles, permettaient aux visiteurs d'admirer, presque de toucher, nombre de documents et d'ouvrages, mais aussi des instruments, du matériel médical et des «bons» médicaments comme l'indiquait le carton de présentation de ces derniers. La galerie enfin, outre des affiches et des photographies de groupes, sages-femmes et élèves, faisait une large place aux «Patrons», les professeurs et chefs de service dont les noms nous sont encore familiers, depuis les plus anciens jusqu'aux contemporains, sans oublier les «maîtresses sages-femmes» qui furent leurs grandes collaboratrices.

Je voudrais dire enfin que le dossier dont j'ai disposé était particulièrement beau, riche, précis et facile à consulter.

Par un prix portant le nom du Professeur Hartemann, qui fut un élève du Professeur Fruhinsholz, et qui fut chef de service et directeur technique à la Maternité qu'il réorganisa, directeur aussi de l'École de sages-femmes et le président de notre Compagnie il y a quarante ans, l'Académie de Stanislas est aujourd'hui particulièrement heureuse et fière de récompenser la Maternité régionale universitaire *Adolphe Pinard* pour ce qui constitue son passé, son actualité et son avenir, avenir que nous lui souhaitons faste. Elle est également fière et heureuse parce que l'Académie a compté parmi ses membres un nombre significatif de ses illustres médecins et professeurs, et qu'elle s'honore, aujourd'hui, d'y voir siéger le petit-fils de son concepteur ainsi que le créateur à Nancy de la médecine néo-natale.

Madame, Monsieur, l'Académie vous félicite pour votre travail et pour l'activité de l'établissement que vous représentez, au service de la Vie.



## PRIX LITTÉRAIRES



### Rapport sur le Prix Georges Sadler par Monsieur André Markiewicz



Laurent Martino :

*Histoire chronologique de la Lorraine : des premiers Celtes à nos jours.*

«Il n’y a pas d’histoire sans dates... Si les dates ne sont pas toute l’histoire... elles sont ce à défaut de quoi l’histoire elle-même s’évanouirait, puisque toute son originalité et sa spécificité sont dans l’appréhension du rapport de l’avant et de l’après, qui serait voué à se dissoudre si, au moins virtuellement, ses termes ne pouvaient être datés».

Ce constat de Claude Lévi-Strauss dans *La Pensée sauvage* est toujours d’actualité à un moment où l’on envisage de supprimer, ou à tout le moins de réduire, l’enseignement de l’histoire dans les lycées.

Certes il ne saurait être question de réhabiliter une vision trop «desséchante» de l’enseignement de cette discipline qui la faisait ressembler à un «corps décharné dont les dates formaient le squelette».

Mais faire fi de la chronologie ne permet pas d’appréhender la profondeur du temps de l’histoire. La longue durée, le temps immobile et lent des civilisations chers à Braudel ne peuvent masquer les changements, les fractures, le poids des événements qui font date.

En ce sens, l’ouvrage de Laurent Martino, professeur d’histoire-géographie au lycée de Saint-Dié, *Histoire chronologique de la Lorraine : des premiers Celtes à nos jours* publié aux Editions Place Stanislas et que vient couronner le prix Georges Sadler, cet ouvrage, donc, fait oeuvre utile. Il ne se résume pas à une litanie de dates. Ce n’est pas un pense-bête pratique pour mémoriser des évé-

nements qui n'ont aucune importance en eux-mêmes mais bien plus un outil pour l'intelligence d'une histoire qui se construit dans la mémoire de certains hauts faits, une clé pour la compréhension d'une région qui forge son unité au cours des siècles. En ces temps de quête d'identité nationale, Monsieur Martino nous donne au moins des pistes pour une identité régionale.

La démarche de l'auteur nous aide à relire, à relier l'ensemble de l'histoire de notre région, à en percevoir le «codage chronologique», les jalons, les continuités et les ruptures. L'accroche de la couverture précise son ambition : «L'histoire et la vie en Lorraine en plus de 2000 dates commentées et illustrées». Accompagnant l'ouvrage, les cartes dessinent l'espace mouvant de cette Lorraine, terre de marge, terre de passages, terre de brassage. Des encarts ponctuent habilement le cheminement de la chronologie. Enfin l'iconographie bien choisie anime l'ensemble, tout en offrant des respirations bienvenues.

Le découpage du livre en douze chapitres fait alterner les jours fastes et les heures sombres. Voici d'abord la Lorraine des Celtes et des Gallo-Romains symbolisée par le sanctuaire de Grand. Puis vient le temps des invasions : les Alamans, les Francs qui imposent partiellement leur dialecte, le platt, ou encore les Huns. Attila est à Metz en 451. La violence qui agite les héritiers de Clovis livre l'Austrasie aux Carolingiens.

Le traité de Verdun accouche en 843 de la Lotharingie qui regarde tantôt à l'Est, tantôt à l'Ouest. Le nom de Nancy apparaît pour la première fois sur une charte en 1061.

Le duché de Lorraine, un temps miné par les divisions féodales, finit par affirmer sa souveraineté. A l'essor de la Renaissance succèdent les misères et malheurs de la guerre de Trente Ans, quand l'histoire s'écrit, pour reprendre le mot de Georges Perec, «avec une grande hache». Le duché est restauré pour être mieux rattaché à la France, après l'intermède du roi Stanislas, qui fonde le 28 décembre 1750 - cela est rapporté -, par un même édit, la Bibliothèque publique, notre Compagnie et les prix qu'elle distribue encore aujourd'hui.

«Pays d'entre-deux», la Lorraine, longtemps indépendante, désormais à la pointe du patriotisme, renoue avec son rôle maudit de champ de bataille, tandis que les richesses du sous-sol engendrent une prospérité industrielle - en 1961 *Paris-Match* titre : «la Lorraine, le Texas français» - prospérité qui va se muer en crise sociale. Aujourd'hui la région nourrit ses espoirs en misant sur sa position centrale, au cœur de l'Europe.

Évidemment les débuts de la chronologie laissent place à un certain flou. Comme le dit justement l'auteur, la préhistoire «n'appartient pas à l'histoire». Parallèlement, par manque de recul, la portée historique de certains événements



actuels risque fort d'être revue à la baisse. Par conséquent, si l'entrée initiale - «Vers 1200 av. J.C. : Arrivée des premiers Celtes, peuple venu d'Europe centrale et qui afflue par vagues». - ne risque pas d'être remise en cause, je fais le pari que la dernière - «Mai-juin 2009 : le Conseil régional de Lorraine mène l'opération «A chacun sa Lorraine» - ne passera pas le cap de la prochaine édition.

Le patient recensement mené par Monsieur Martino démontre aussi que la force d'un événement réside parfois plus dans le souvenir qu'il imprime que dans son importance réelle. L'épisode de la fuite de Varennes-en-Argonne est emblématique de ces mythes fondateurs qui façonnent une mémoire.

Au-delà de l'anecdote, certains rapprochements sont éloquentes. La création de la verrerie de Meisenthal en 1702, celle de Portieux en 1705, contemporaines de l'arrivée des De Wendel à Hayange en 1704 correspondent bien aux préludes de l'âge industriel décrits par Ernest Labrousse. L'autorisation de construire les synagogues de Lunéville et Nancy en 1784 annonce le «triomphe des Lumières».

D'autres parallèles étonnent. Ainsi apprend-on que la célèbre dragée de Verdun est contemporaine du début de la construction de la cathédrale de Toul. Tous deux sont mentionnés en 1220. Des épisodes a priori anodins sont porteurs de sens, tels le séjour de Pasteur chez les brasseurs de Tantonville en 1874-1875 ou la visite de Freud à Nancy en juillet 1889. Le passage de Mozart, toujours à Nancy en octobre 1778 suscite moins d'écho. Par contre le «drôle» de siège que mène John Churchill, duc de Marlborough, surnommé Malbrouck, en 1705 à Manderen, a, au moins, irrigué l'histoire de la chanson populaire.

Des péripéties oubliées, voire refoulées, resurgissent. Sait-on encore qu'en janvier 1814 les Cosaques bivouaquaient sous les fenêtres de cet Hôtel de ville.

La difficulté réside aussi bien évidemment dans l'impossibilité pour un historien aujourd'hui de couvrir toutes les époques avec la même acuité. Monsieur Martino s'expose donc courageusement aux reproches que tel ou tel spécialiste d'une période donnée ne manquera pas d'émettre, voire aux foudres que quelques coquilles inévitables pourront déclencher. Mais l'essentiel réside bien aux yeux de la commission des prix littéraires dans la maîtrise d'une information abondante, foisonnante. Pour ne prendre qu'un exemple, la saga tourmentée des Francs génère inflation de rivaux et dépréciations soudaines de souverains. L'effort réussi de vulgarisation traduit chez notre lauréat un esprit de synthèse et un authentique talent pédagogique qui lui valent nos félicitations et que vient justement couronner le prix Georges Sadler.

## Rapport sur le Prix Paul Aubry et Monsieur et Madame Louis Marin par Monsieur Stéphane Gaber, Professeur

Cette année, le prix Paul Aubry a été attribué à Michaël Séramour pour son ouvrage consacré aux «Blockhaus ornés des systèmes fortifiés lorrains et alsaciens 1914-1940», paru à la fin de 2008, aux Editions Fensch Vallée. L'auteur n'est pas un novice en la matière et il s'est déjà fait remarquer en publiant en 2006 une belle étude sur la ligne Maginot après 1945 ainsi que plusieurs articles, en particulier sur l'ouvrage Maginot du Bois du Four, dans le Pays-Haut. Inutile de dire que c'est un passionné d'histoire militaire et de fortification.

Il faut avoir arpenté nos frontières ou nos camps retranchés pour savoir ce qu'est la recherche sur le terrain car toutes les positions fortifiées ne se livrent pas facilement. Il faut savoir les chercher en plein champ, dans les buissons ou sous le couvert forestier. Cela, Michaël Séramour a su le faire et bien faire ! Il a parcouru toute la zone frontière depuis les Ardennes jusqu'à la frontière Suisse : 10 ans de recherches pour répertorier un peu plus de 400 blockhaus ornés.

Cet inventaire n'est sans doute pas complet mais l'essentiel s'y trouve, illustré par un grand nombre de belles photographies. L'auteur s'est efforcé de photographier toutes les inscriptions que l'on peut trouver sur et dans les blockhaus, qu'il s'agisse des blockhaus allemands de Metz et de Thionville, construits pendant la Grande Guerre, ou des blockhaus français de la ligne Maginot mais il n'est pas question des gros ouvrages.

Inventaire, ô combien utile car il témoigne de la vie de ceux qui les ont construits, y ont vécu et y ont parfois connu l'âpreté des combats. Tous ces témoignages sont devenus fragiles, victimes du temps qui passe et du vandalisme mais leur disparition est aussi due à l'urbanisation ou aux agriculteurs qu'ils gênent dans l'exploitation de leurs terres.

L'ouvrage comprend deux parties. Dans la première, l'auteur nous explique ce qu'est la fortification légère, comment le béton est devenu un moyen d'expression. L'essentiel du livre, c'est l'inventaire proprement dit lequel commence avec les blockhaus ornés de la *Moselstellung*, position fortifiée allemande réalisée en 1914-1918 pour couvrir la zone entre Metz et Thionville.

Ce sont les positions de Thionville qui sont les plus remarquables, tel l'observatoire de Garche dont la façade est entièrement couverte par un décor en béton. Non loin de là, d'autres blocs de béton se remarquent par leurs inscriptions, leurs cartouches ornés d'aigles et de croix de fer. Tout cela est souvent bien daté et a été réalisé dans les années 1915 et 1916. Les positions allemandes

autour de Metz sont nombreuses mais la qualité de leur décor n'atteint pas celles de Thionville : des dates, des chiffres, des noms de régiments mais non loin de là, il existe les exceptionnels abris allemands de Bouxières-sous-Froidmont, construits à proximité de l'ancienne ligne de front. Plusieurs ont hélas disparu tout récemment avec la réouverture d'une carrière pour la construction du TGV. Ceux qui subsistent sont fort heureusement les plus beaux par leur architecture, leur décor et leurs inscriptions. Ces vestiges mériteraient d'être classés.

Michaël Séramour change ensuite d'époque et poursuit avec les différents secteurs fortifiés de la ligne Maginot en commençant par celui de Montmédy. Les coloniaux y ont laissé d'émouvants témoignages de leur passage, surtout sous la forme d'ancres de marine que l'on retrouve aussi à Holving, en Moselle, où a eu lieu, le 14 juin 1940, une bataille oubliée gagnée par les Français. Ailleurs, on retrouve le nom des régiments, les noms gravés dans le ciment encore frais par les combattants mais aussi des inscriptions plus élaborées : le fameux insigne de la ligne Maginot avec sa devise : «On ne passe pas», des insignes régimentaires, des prénoms féminins donnés aux abris et aux blockhaus. L'auteur nous fait découvrir une richesse insoupçonnée et son livre étonne par l'ampleur de la recherche et son illustration : des photos d'époque, des photos récentes en couleurs et de belles cartes. C'est un témoignage sur des temps pas si lointains mais bien oubliés.

Notre commission estime qu'un tel travail de recherche mérite une récompense et elle a décidé d'attribuer le prix Paul Aubry à Michaël Séramour.

Je vous remercie.





## PRIX ARTISTIQUES



### Rapport sur le Prix d'Architecture par Monsieur le Professeur Henri Claude

Destiné à récompenser les mérites d'architectes diplômés de fraîche date, le Prix d'architecture est doté par la Caisse d'Épargne de Lorraine Champagne-Ardenne que je remercie vivement au nom de notre Académie.

Comme les années précédentes, notre commission des prix artistiques s'est rendue avec plaisir à l'École Nationale Supérieure d'Architecture où elle a été accueillie par Monsieur Lorenzo Diez qui, comme notre ami Denis Grandjean, son prédécesseur à la Direction de l'École, s'est félicité de cette entente parfaite permettant de faire mieux connaître encore les qualités de ce grand établissement d'Enseignement Supérieur qui dépend du Ministère de la Culture et compte plus de 700 élèves.

La réforme de l'enseignement de l'architecture ayant abouti à l'alignement sur le système Licence, Master, Doctorat, notre commission qui, comme chaque année, a bénéficié du concours très précieux de Madame Canonica, a entendu cinq anciens étudiants présélectionnés par leurs enseignants et récemment nantis du Diplôme d'État d'Architecte conférant le grade de Master, chacun d'eux étant invité à commenter devant le jury improvisé son projet de fin d'études.

Les deux premiers projets présentés portaient sur le Quartier «Nancy Grand Cœur» comprenant la gare et l'espace compris entre voie ferrée, rue Raymond Poincaré et Avenue Général Leclerc.

Émilie Chambre, qui s'est particulièrement intéressée à la Place Thiers, en a reconstitué l'Histoire pour le moins agitée, et, après une excellente analyse des cheminements de ses utilisateurs, propose, revalorisant l'image de la Tour Thiers, diverses solutions judicieuses afin que ce lieu de passage dont chacun cherche à s'évader devienne un espace convivial et retrouve un statut de véritable Place.

Quant à Christine Coléon-Colomb, c'est sans le secteur entre Place Alexandre I<sup>er</sup>, ancienne Prison Charles III, Rue du Ghetto de Varsovie et quais de déchargement désaffectés qu'elle développe un très élégant et très séduisant projet d'un Musée du Design faisant la part belle à l'œuvre de Jean Prouvé.

Présenté par Antoine Ehrhard, le troisième projet porte sur une analyse intéressante d'un quartier trop isolé de l'agglomération messine, le quartier Lizé de Montigny les Metz et sur les moyens de réhabiliter son image, notamment par la création d'un centre de chorégraphie.

Quoique fort séduite par ces trois propositions, notre commission a finalement décidé, après concertation, de désigner comme lauréats les deux autres projets qui se sont révélés d'une telle qualité que nous n'avons pas voulu les départager.

Le travail de Camille Jacquot concerne la Ville de Thionville, cité à l'histoire glorieuse et mouvementée où résidèrent, notamment, Charlemagne et Louis le Pieux. Appartenant tour à tour aux Ducs de Luxembourg, à la Maison de Bourgogne, à l'Empire de Charles Quint, à l'Espagne puis, en 1659, à la France, annexée par l'Allemagne entre 1870 et 1918, fortifiée par les meilleurs ingénieurs militaires des divers occupants, notamment par Vauban et Louis de Cormontaigne, elle a subi plusieurs sièges où s'illustrèrent François de Guise, le Grand Condé et le nancéien Léopold-Sigisbert Hugo, père de Victor, cette suite d'événements ne manquant pas de laisser des traces dans la ville du XXI<sup>ème</sup> siècle. C'est ainsi que le projet de Camille Jacquot porte sur la requalification de la casemate dite Griesberg construite par les Allemands en 1878 sur des fortifications mises en place en 1595, casemate ayant, certes, perdu ses fonctions de protection et d'hébergement mais bénéficiant d'une position centrale dans la ville. Camille Jacquot qui expose son projet avec une remarquable clarté propose non seulement la restauration et une affectation fort intelligentes de la casemate mais, étendant sa proposition aux alentours de celle-ci, crée un espace attrayant pouvant constituer un élément culturel majeur s'inscrivant dans une volonté de la ville de développer cette dimension.

Tout aussi intéressant est le projet de Madeleine d'Ersu qui, dans le cadre d'un échange Erasmus, a bénéficié d'une année d'études à l'Université d'Architecture de Delft. Ce projet très clairement exposé porte sur la ville d'Amsterdam dont elle a étudié d'abord le développement, les atouts et les besoins, et, plus particulièrement, sur le site de Buiksloterham, sur la rive nord de la très large rivière de l'IJ bordée de terrains délaissés par les activités portuaires et industrielles, site qui est pour la ville, un des principaux gisements de nouveaux aménagements. Amsterdam qui a prouvé - dit-elle - qu'elle était une référence en matière de planification et d'idéologie urbaine, envisage d'y construire

2 000 nouveaux logements. Madeleine d'Ersu qui a déjà travaillé sur deux autres projets, la reconquête des friches militaires de la Corne d'Or à Istanbul et celle d'un bras d'eau, la Mühlwasser pour recréer des liens au sein de la Robertsau à Strasbourg, s'arrête plus particulièrement sur un secteur délimité par deux canaux, qu'elle nomme l'Ilot EUROPAN. Illustrant son propos de plans et de dessins d'une très grande qualité, Madeleine d'Ersu y développe un projet d'habitat et d'espaces collectifs très convaincant qui fait déjà preuve d'un intelligent et sérieux professionnalisme.

Aux deux brillantes lauréates de ce Prix comme aux trois autres concurrents que nous aurions aimé récompenser eux aussi, je souhaite, au nom de notre commission des prix artistiques, les plus grandes satisfactions dans leurs activités professionnelles.



## Prix Henri Galilée par Monsieur le Professeur Henri Claude

Dans la tradition de notre Fondateur, le Roi Stanislas, protecteur des Arts auquel Nancy doit le cadre urbain prestigieux dans lequel nous sommes réunis, de généreux mécènes ont bien voulu confier à notre Académie le soin d'honorer des artistes et d'aider dans leurs études des étudiants en Arts Plastiques et en Musique.

Ainsi Madame Galilée qui a légué à notre Musée des Beaux-Arts quelque 120 œuvres de la prestigieuse collection de peintures et de sculptures rassemblée par son mari défunt nous a chargés d'honorer par un Prix un peintre de talent. C'était, sans nul doute, le cas pour notre premier lauréat puisqu'il s'agissait de l'excellent artiste Antoine René Giguet récemment disparu pour lequel nous aurons une pensée émue. Depuis lors, notre Compagnie a tenu à être fidèle à l'esprit d'Henri Galilée et à distinguer un artiste qui se consacre tout entier à son art.

Chaudement recommandé par ses pairs qui apprécient sa sincérité, son inventivité et ses qualités humaines, notre lauréat d'aujourd'hui, Monsieur Thierry Devaux qui est né à Lunéville en 1959 et dont l'Atelier se trouve à Champigneulle, est un artiste polyvalent qui pratique tout à la fois peinture, sculpture, installations, mises en places et scénographie.

Depuis la création de ce prix, nous avons évidemment pris conscience de l'existence, parallèlement à celle de la «peinture de chevalet» d'un certain nombre d'autres formes d'expression plastique, permettant à un artiste de

communiquer sa sensibilité, ses émotions ; sa vision du monde et ses élans du cœur. C'est ainsi qu'à partir des années 1990, Monsieur Devaux a intimement collaboré avec de nombreuses compagnies théâtrales comme le Théâtre du Jarnisy, le Théâtre Universitaire de Nancy, le Théâtre en Kit, la Compagnie du vent d'Est, la Compagnie d'Urgence ainsi qu'avec le Théâtre du Saulcy à Metz et le Centre Dramatique national de Nancy, Monsieur Charles Tordjmann soulignant l'imagination et la talentueuse activité de ce collaborateur.

Quant aux installations de Monsieur Devaux, elles apparaissent comme des tableaux tridimensionnels à grande échelle où l'artiste doit s'adapter aux contraintes du lieu qu'il investit, peser les lumières et les ombres, les lignes directrices, la densité des composants, l'inflexion des courbes, nuancer la palette des couleurs, choisir avec soin les matériaux selon leur pouvoir d'évocation, leur puissance ou leur fragilité : dans chacune d'elles, Monsieur Devaux s'emploie, comme dans sa peinture, à créer une atmosphère poétique riche en échos, à communiquer sans emphase mais le plus profondément possible, sa sensibilité et ses élans, ses méditations sur la nature ou sur le destin de ses frères humains car comme l'écrit Jean Bazaine «cette tentation de faire surgir de soi les signes mêmes, les cicatrices de ses plus secrets mouvements intérieurs, c'est la raison d'être du peintre depuis que la peinture existe».

Il en va ainsi dans toutes ses créations comme «Les Barques», réseau de fils métalliques tendus vers le ciel, au bord de la rivière poétique simulacre de leur énergie et de leur vulnérabilité, ou dans ce «Paradogmes» qu'il dresse, précis, pur et délicat devant l'autel, dans la petite église de Mont-Saint-Martin.

Il en va également ainsi pour ses peintures et ses sculptures qu'il a présentées lors de nombreuses expositions collectives ou individuelles à Nancy, aux Galeries Poirel et à la Galerie de Lillebonne, à la Maison des Dîmes à Gondreville, à l'Abbaye des Prémontrés, à Metz, à Homécourt, à Longwy, à Bar-le-Duc, mais également à Luxembourg, à Berlin, à Trèves et à Dusseldorf.

J'ai eu le plaisir de pouvoir les regarder à loisir dans sa maison de Champigneulle, près de son petit jardin aux mille plantes où se dressent, bricolages émouvants, ses fragiles sculptures sur lesquelles jouent le vent, le soleil et les frimas.



## Prix de la Bourse Sadler, mention Beaux Arts par Monsieur le Professeur Henri Claude

Issu d'une famille messine, Georges Sadler, né à Nancy en 1879, a pris une très large part à la vie culturelle lorraine.

Musicien de talent, publiciste et écrivain, il est le créateur en janvier 1914, du Comité Erckmann-Chatrian, et il a confié à notre Académie le soin d'attribuer non seulement un prix littéraire mais également deux bourses destinées à favoriser les études d'étudiants de deux établissements nancéiens qui lui étaient chers, le Conservatoire et l'Ecole des Beaux-Arts.

En ce qui concerne la bourse réservée à un élève du Conservatoire national de Région, je laisserai tout à l'heure courtoisement la parole à mon confrère, Michel Burgard. Quant à l'attribution de celle qui concerne l'établissement portant aujourd'hui le nom de l'Ecole Nationale Supérieure d'Art, son directeur, Monsieur Antonio Guzmán a, pour en désigner le bénéficiaire, pris l'avis des coordinateurs d'années et d'options des trois départements de l'Ecole, Art, Design et Communication. Ceux-ci ne parvenant pas à se départager, ont été désignés deux étudiants de la cinquième et dernière année du cursus, l'un en option Art, l'autre en option Design «tous deux, écrit Monsieur Guzmán, s'étant distingués par la qualité de leurs parcours et de leurs études. Même partagée -ajoute-t-il- je suis de l'avis que cette bourse pourrait servir à les conforter dans leur engagement artistique et à matériellement préparer leur diplôme de fin d'année».

Étudiant de l'option Arts qui forme des artistes plasticiens, peintres, sculpteurs, vidéastes, spécialistes des nouvelles technologies de l'image, Nicolas Busset va donc passer dans quelques mois le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique qui implique la soutenance d'un mémoire et la présentation de travaux devant un jury national. Après des études à l'Institut Européen de Cinéma et d'Audiovisuel de l'Université de Nancy, Monsieur Busset, «s'étant constitué adolescent dit-il, une famille littéraire incluant Arthur Rimbaud, Antonin Artaud, Henri Michaux, est entré à l'Ecole avec le fantasme très fort d'un art qui se confondrait avec la vie». Je n'ai pas eu la possibilité de voir les différents travaux que Nicolas Busset a réalisés dans les années antérieures tels son «Merzbau», sorte d'installation évolutive qui faisait de son atelier un théâtre, ses assemblages narratifs ou ses installations comme «Rédemption» mais, ayant pu le rencontrer à l'Ecole, il m'a présenté une série de dessins fort intéressants, occasion de mener une longue conversation au cours de laquelle j'ai pu apprécier sa sensibilité et l'étendue de sa culture.

Quant à Romain Faure qui a obtenu son baccalauréat en Sciences Techniques et tertiaires, option Actions et Communications Commerciales avec mention Bien, il a choisi d'intégrer le Département Design et a obtenu son Diplôme National d'Arts Plastiques avec félicitations du jury. En ce qui concerne son projet pour le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique, il a eu l'occasion, ayant passé un semestre dans le cadre des échanges Erasmus dans la ville de Faenza, de suivre les cours d'une styliste renommée, créatrice d'une collection de vêtements et accessoires et il a découvert un monde quasiment inconnu : séduit par le processus de recherches et de création d'un vêtement de haute couture qui-dit-il- nécessite plusieurs étapes qui requièrent un savoir-faire sollicitant l'appel au dessin, à la couture, à la scénographie et à la photographie, il a choisi de poursuivre cette expérience en vue de la présentation de ses travaux au jury de son Diplôme. Parmi les projets, accompagnés de grands dessins de designer qu'il m'a présentés et commentés lors de notre rencontre à l'Ecole, j'ai retrouvé quelques échos des réalisations de Paco Rabanne qui, transfuge de l'architecture, a manifestement réussi sa reconversion.

Espérant que cette bourse aide ces deux étudiants à mieux préparer leur Diplôme, nous leur souhaitons, bien entendu, d'en passer les épreuves avec succès.



## **Rapport sur la Bourse Georges Sadler, mention Conservatoire par Monsieur Michel Burgard**

En décernant la Bourse Sadler destinée à distinguer un élève de notre Conservatoire, particulièrement méritant, à Hélène-Marie Deloule, notre compagne honore aujourd'hui une musicienne au sens le plus riche de ce terme. En effet, née dans un milieu mélomane et musicien, vous avez, Mademoiselle, dès votre plus jeune âge, pratiqué la flûte, puis le piano et le hautbois à Luxeuil-lès-Bains dont vous êtes originaire. L'année de vos 17 ans, vous obtenez le baccalauréat scientifique avec la mention «très bien». Votre passion pour la musique va l'emporter puisqu'en 2005 vous obtenez le certificat de fin d'études musicales de flûte traversière à Nancy où, désormais, vous poursuivez de fructueuses études. 2006 vous voit, dans la classe de Madame Dardeau, diplômée d'études musicales pour ce même instrument que, pendant trois ans, vous allez enseigner à l'école de musique du Val d'Ajol. L'année de vos vingt ans se révèle particulièrement décisive : vous voici licenciée en musicologie et, fascinée par le basson par vous découvert en notre ville, élève maintenant de Brigitte Cardona, elle-même formée par l'éminent professeur, René Leyris. Tout en poursuivant cette nouvelle

formation, vous passez une licence professionnelle des métiers de scène lyrique à la Faculté. Vous l'obtenez après plusieurs stages à l'opéra-théâtre, notamment en régie son et vidéo, un projet de concert pédagogique monté avec deux de vos camarades et consacré au Stabat Mater de Pergolèse présenté à une école primaire de Frouard, une initiation à la gestion du spectacle à l'Institut, tous ces travaux donnant lieu à des rapports et des mémoires dûment circonstanciés. L'an dernier, vous avez obtenu un diplôme de concert de flûte traversière et atteint le niveau du diplôme d'études musicales de basson.

Actuellement, vous continuez à travailler le basson, faites du traverso-flûte-baroque, de la direction d'orchestre, de la musique de chambre. Vous projetez d'entrer au Conservatoire de Paris, de passer le certificat d'aptitude qui vous mènera au professorat, tout en continuant, comme depuis votre prime jeunesse, à jouer en formation restreinte ou orchestrale.

Si vous pratiquez volontiers les arts de la table, goûtez littérature et cinéma policiers et fantastiques, vous avouez, sincèrement et joliment, vous situer «en pleine recherche de vos goûts musicaux». Musiques celtique, bretonne, irlandaise, voire «actuelle», savent vous séduire. Avec la voix prenante du basson, vous vous exprimez en artiste passionnée.

Avant de vous adresser les félicitations chaleureuses et admiratives - vous êtes dans vos vingt-trois printemps ! - de l'Académie de Stanislas, vous apprécierez les vers d'Edmond Rostand mis admirablement en musique par Emmanuel Chabrier dans l'Ode dédiée à notre art. Remarquable biographe du compositeur, Roger Delage cite à ce propos Léon-Paul Fargue : «la musique dira ces mots de lumière». Les voici :

«Et que tous ceux au cœur fidèle,  
Qui dans ces murs s'assembleront  
Sentent au-dessus de leur front  
Passer le vent de ta grande aile !»

Intermède musical sur l'Opéra français  
préparé et présenté par Christiane Dupuy-Stutzmann



Extrait de la Fantaisie, opus 49, en fa mineur  
de Frédéric Chopin

Par Wen Chen (Piano)



Adagio du 2<sup>ème</sup> mouvement, extrait du concerto en fa majeur, opus 75  
de Carl-Maria Von Weber

par Hélène-Marie Deloule (Basson)  
et Wen Chen (Piano)



Pièce en forme de blues, d'Igor-Alexandrovitch Frolov

par Josette Durivaux-Leyris (Violon)  
et Rémi Français (Piano)

## PRIX SUZANNE ZIVI



### Rapport sur le prix Suzanne Zivi par Monsieur Michel Vicq

L'honneur n'a pas d'âge. Monsieur Yann Laurans, votre présence au pied de cette tribune et devant un auditoire de qualité venu vous applaudir, le prouve.

Vous êtes l'auteur d'une thèse de droit public soutenue à la Faculté de Droit de Nancy le 20 novembre 2009 devant un jury composé d'éminents spécialistes.

Votre travail impressionnant de 968 pages est intitulé : «Recherches sur la catégorie juridique de constitution et son adaptation aux mutations du droit contemporain».

A l'issue de votre soutenance, le jury vous a conféré le titre de docteur en droit public et a proposé que votre travail soit présenté comme prix de thèse. Celle-ci a d'ailleurs été déjà publiée «in extenso» dans «Civitas Europa». Ainsi a-t-il reconnu en vous les talents d'un fin juriste qui, à travers ses recherches scrupuleuses et ses travaux remarquables, a su faire preuve de pertinence, d'aisance et de hauteur, qualités qui sont au cœur de la formation d'excellence assurée à la Faculté de Droit de Nancy, établissement de référence réputé pour son enseignement dispensé par des professeurs éminents que beaucoup nous envie.

Votre parcours universitaire laissait présager votre succès, puisque vos études ont été, en quelques années, ponctuées de cinq mentions : trois bien et deux très bien.

Vous avez traité un sujet difficile et original qui, non seulement cristallise les connaissances, mais surtout fait évoluer un thème délicat en le plaçant dans un jardin sans clôture.

Votre travail est axé sur la recherche d'une définition de la notion de constitution. Vous vous efforcez de répondre à la question suivante : Devant l'apparition de nouvelles normes parfois ambiguës qui se prétendent constitutionnelles, peut-on considérer le texte qui les abrite comme étant une constitution ?

Après avoir écarté certains critères jugés insuffisants, vous défendez l'idée selon laquelle l'essentiel de la notion recherchée ne tient pas seulement dans les diverses définitions de la constitution, mais plutôt dans l'existence de deux types de catégories, d'ailleurs complémentaires :

- **la catégorie dogmatique**, dotée d'un régime juridique, utilisée par les acteurs et permettant la qualification
- **et la catégorie théorique**, inventée par la doctrine, avec un objectif d'explication.

La thèse est construite sur la base de cette dichotomie, avec la volonté d'exposer la place de chacune de ces catégories dans l'adaptation de la constitution.

Votre réflexion érudite et conquérante, la finesse de vos notes, la profondeur de vos remarques relèvent moins d'une intelligence glacée que d'une grande maturité intellectuelle. Sans aucun doute, ce travail est fait pour servir de grille d'analyse à ceux qui réfléchissent à la possibilité de d'élaborer une «constitution idéale».

Le droit est une matière vivante. Les idées n'y perdurent pas toujours. Mais l'important, c'est qu'elles portent leurs fruits dès le moment de leur naissance. Je crois que vous y être parvenu en renouvelant en particulier de nombreuses questions doctrinales.

Les réflexions que vous avez exprimées et ordonnées ont la sérénité grave des suggestions réfléchies et argumentées et distillent des signes devant lesquels les constitutionnalistes les plus avertis ne resteront pas indifférents.

Votre analyse détaillée et méthodique s'accompagne d'une rigueur scientifique qui n'étouffe pas, parce qu'elle est mise en valeur par un style fluide et élégant qui impose son auteur mieux qu'un «je» trop présent. D'ailleurs, tous s'y accordent, votre plume a du relief, de l'énergie, de la crédibilité. Elle plaît.

Vous usez d'un langage réglé par une logique de juriste et illustré par la richesse de phrases exactes.

«Thèse presque irréfutable, admiration pour ce travail d'exception, excellence dans l'enchaînement des raisonnements et dans la densité des idées». Voilà quelques avis élogieux portés sur votre travail par des spécialistes. «Votre thèse atteste de la qualité et de la vitalité de la Science juridique française menée à l'Université», ai-je lu.

«C'est l'une des meilleures thèses que j'ai eu à diriger» écrit votre directeur de travail, le professeur Stéphane Pierre-Caps qui ajoute : «Cette thèse fera date et constituera un outil privilégié pour la compréhension de la doctrine attachée à la notion de Constitution».

La différence entre le bon et l'excellent, c'est le travail. Le vôtre est exemplaire, captivant pour aujourd'hui et vivifiant pour demain.

Vous voilà tout auréolé d'un titre distingué et mérité.

Votre jeune âge - 27 ans - vous amènera sans doute à rencontrer le temps des épreuves, à affronter celui des difficultés. Ce sera pour mieux apprendre l'art d'attendre que se dissipent les disgrâces des événements, avant d'envisager d'atteindre des sommets. Soyez patient.

Votre chemin est déjà bien tracé. Puissiez-vous sentir dans la fumée de mon propos très amical, le sentiment admiratif de vos qualités, mais également mon souhait de voir s'approcher rapidement l'instant où la destinée posera sa main sur votre épaule pour vous signifier qu'elle vous a choisi un avenir brillant, digne de vos talents et reconnaissant à celui de vos maîtres.

C'est le vœu de l'Académie de Stanislas qui vous adresse ses compliments et qui est heureuse de vous décerner le prix Suzanne Zivi.





# GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS



## Rapport sur le Grand Prix 2009 par Monsieur le Professeur Jean-Claude Bonnefont

Il est peu de régions où, comme en Lorraine, l'image de la forêt soit aussi étroitement associée à la notion d'environnement. Partout, dans notre province, elle couvre nos plateaux, nos montagnes et jusqu'à nos plaines, d'une incomparable parure, que les saisons rendent tour à tour triomphante ou mélancolique. Elle fut notre refuge dans les temps d'invasions, notre rempart contre les fumées des usines qui menaçaient nos poumons, elle est encore le calme décor de nos loisirs, de nos promenades et de nos découvertes. Elle souffre en silence des atteintes que nous lui portons, mais les blessures qu'elle ne peut dissimuler dans sa chair nous font prendre conscience, de manière visible, de la manière dont notre environnement se dégrade un peu plus chaque jour. Quel plus beau cadre peut-on souhaiter, pour transmettre à nos enfants l'amour de la nature et le respect de ses équilibres, que celui des forêts qui entourent notre ville !

La commune de Champenoux, située à 15 kilomètres au nord-ouest de Nancy, a affirmé de longue date, sa vocation agronomique et forestière, avec la présence, non loin de la ferme expérimentale de la Bouzule, en bordure de la forêt d'Amance, d'un Arboretum et du Centre de l'Institut National de la Recherche Agronomique, qui attirent de nombreux visiteurs. Il était tout naturel d'envisager d'en faire un lieu de découverte et de formation au respect de l'environnement, s'adressant aux jeunes élèves, mais aussi aux familles et aux associations de toute nature. C'est ce qui a été réalisé en une vingtaine d'années, grâce au concours de nombreux organismes qui ont conjugué leurs efforts et relancé sans cesse les initiatives.

Tout est parti d'une première réunion tenue en janvier 1989, à laquelle participaient l'INRA, l'ENGREF, l'ONF, l'ENSAIA et le Rectorat de l'Académie Nancy-Metz. Le projet de création d'un centre pédagogique a reçu immédiate-

ment le soutien du maire de la commune de Champenoux, M. Albert Malgras, du District Urbain de Nancy dont le rôle au départ a été majeur, du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et de plusieurs ministres, dont l'appui a été très efficace. Il a pris corps en 1955 avec la constitution d'une Association, dont M. Albert Malgras a été élu président.

Le public commençait certes, à cette date, d'être déjà sensible aux questions d'environnement, mais il réagissait souvent de façon émotionnelle et sans avoir une connaissance claire des faits. Aussi le but que proposait l'Association était-il à la fois de mieux faire connaître notre environnement naturel, grâce à une démarche d'initiation de caractère scientifique, et de «favoriser des comportements actifs et responsables, en vue d'une gestion durable, humaine et équilibrée des territoires». On devait pour cela mettre en œuvre une pédagogie différenciée, dont la gamme pourrait aller des conférences, forums ou expositions à des ateliers expérimentaux et à des activités ludiques, destinés aux plus jeunes enfants. L'essentiel était de sensibiliser en l'éduquant l'ensemble de la population, afin de favoriser, dans un cadre local, le développement de toutes les richesses et humaines de la région de Nancy.

Dès lors, le développement du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement s'est opéré de manière continue. Il a été rattaché en 2002 à l'Union nationale des CPIE, qui forme un réseau s'étendant sur toute la France. L'effectif de son personnel s'est progressivement accru : en 1995, un volontaire du service national, en 1997, deux personnes, un directeur et un animateur, en 2000, une troisième personne, pour mieux prendre en compte les aspects urbains de l'environnement, puis cinq personnes en 2008 et finalement six en 2009.

Chacun sait à quel point les questions environnementales envahissent aujourd'hui notre vie quotidienne. Ce sont en effet tous les comportements humains, de manière globale, et à l'échelle du monde entier, qui sont mis en cause pour assurer le développement harmonieux de la planète. On est loin des préceptes d'autrefois, où on se croyait ami de la nature simplement parce qu'on évitait de piétiner les jeunes plants d'arbres et de répandre des papiers gras dans les forêts ! C'est désormais dans tous les actes de notre vie de tous les jours qu'on nous demande de devenir plus responsables, et cela touche le recyclage des déchets, les économies d'énergie, l'utilisation de l'eau, la bonne gestion des ressources minérales, végétales et alimentaires, aussi bien que les processus agricoles et industriels. Rien n'échappe plus aujourd'hui au regard d'une analyse environnementale, qui nous demande des comptes de tous nos actes !

On conçoit que dans ces conditions, le CPIE ait connu un succès grandissant. Il est intervenu en 2009 auprès de 12000 élèves, soit dans les classes elles-mêmes, soit dans des lieux de nature proches de leurs établissements scolaires, soit sous la forme de visites d'une journée ou d'une demi-journée organisées à Champenoux. Les sorties et les conférences destinées au grand public ont touché plus de 3 000 personnes. Il a répondu en outre, et sous des formes diverses, aux demandes de nombreuses associations, communes ou intercommunalités, afin de les aider à concevoir ou monter des projets dans le domaine de l'environnement. On ne peut qu'admirer la souplesse et la réactivité de cette structure, qui sait parfaitement s'adapter à la variété des publics et des demandes d'information ou d'expertise.

Il est logique que la multiplication des actions et des domaines d'activité ait attiré sur le CPIE de Nancy Champenoux des concours de plus en plus nombreux. Les financements sont aujourd'hui multiples, et d'une qualité qui répond de l'utilité du travail effectué : l'Etat, par l'intermédiaire de la DIREN, la Région Lorraine, le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, les communautés de communes du Grand Couronné, de la Mortagne, du Sânon, du bassin de Pompey, la Fondation de France, sont venus épauler les efforts consentis par la Communauté Urbaine du grand Nancy.

Installé à l'origine dans un bureau de la mairie de Champenoux, le CPIE va pouvoir utiliser désormais pour ses activités un bâtiment en bois de 250 m<sup>2</sup>, mis à sa disposition par le Grand Nancy. Il reste encore à le meubler et à l'équiper, et nous sommes sûrs que le montant de notre Grand Prix, doté par la banque du Crédit Industriel et Commercial CIC, sera utilement employé.

C'est donc avec un grand plaisir que je proclame le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Nancy Champenoux, représentée ici par son président, M. Albert Malgras, lauréat du Grand Prix 2009 de l'Académie de Stanislas.